

Le 28 février 1768 - Dumas au ministre

Deux documents : un extrait de lettre avec le commentaire du ministre (A.N. Col C/4/21 f°44), et la lettre elle-même (Brest, SHD Marine, Ms.90, n°26)

Histoire d'une dette pour l'achat d'esclaves noirs et chevaux. Un document de poids si l'on veut porter un jugement sur l'attitude de Poivre envers le gouverneur Dumas.

==

Isle de France

Extrait de la lettre de M. Dumas du 28 février 1768. N° 11.

Il a pris à son arrivée dans la colonie 24 nègres et négresses à la Compagnie des Indes, six desquels ont été envoyés à Bourbon pour lui procurer des chevaux en échange. La dépense qu'il faut faire pour vivre, même avec médiocrité, ne lui a pas permis d'en payer le prix au Bureau du Commerce. Il supplie Monseigneur de faire comprendre les 24 Noirs sur le compte du Roi à la charge de les remettre à son successeur avec les chevaux provenant de l'échange.

[*Écrit en marge, par le ministre probablement*] :

Restituer à l'atelier du Roi, les Noirs existants, et lui faire payer ceux qui manquent.

*

Au port Louis Isle de France, le 28 février 1768

Monseigneur,

En arrivant dans cette colonie, on est sans domestique quand on n'en emmène que quatre, et ces quatre ne sont eux-mêmes que décoration, parce qu'on ne peut être servi que par des Noirs et qu'il en faut pour les servir eux-mêmes.

En conséquence, je pris à mon arrivée 24 Noirs et négresses à la Compagnie des Indes, dont le rôle est ci-joint, six desquels ont été envoyés à Bourbon pour me procurer des chevaux en échange. J'espérais être en état de payer ici le prix de ces Noirs au Bureau de Commerce, mais la dépense énorme qu'il faut faire pour vivre très médiocrement ne me l'a pas permis. Je suis déjà considérablement endetté sans avoir pu faire face à cet objet. J'ose vous supplier, Monseigneur, de faire comprendre ces Noirs sur le compte du Roi. Si je ne suis pas en état de m'acquitter de cette somme, ils existeront pour le compte de Sa Majesté, et seront remis à mon successeur ainsi que les chevaux qui proviennent des six qui ont été envoyés à Bourbon. Si je suis jamais en état d'acquitter la dette que j'aurai par là contracté avec le Roi, je les vendrai à mon départ. Faute de cela, Monseigneur, je resterais débiteur de la Compagnie des Indes, et elle conserverait sur moi des droits qu'elle ne doit point avoir pour le bien du service du Roi. C'est ainsi, Monseigneur, que j'aurai toujours le courage de vous faire connaître mes richesses et ma pauvreté, et que je trouverai le moyen d'empêcher qu'elles ne nuisent au bien du service. Je me flatte que vous aurez la bonté de me soustraire à l'action que la Compagnie aurait sur moi en qualité de créancier.

Je suis avec respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : Dumas

* * *